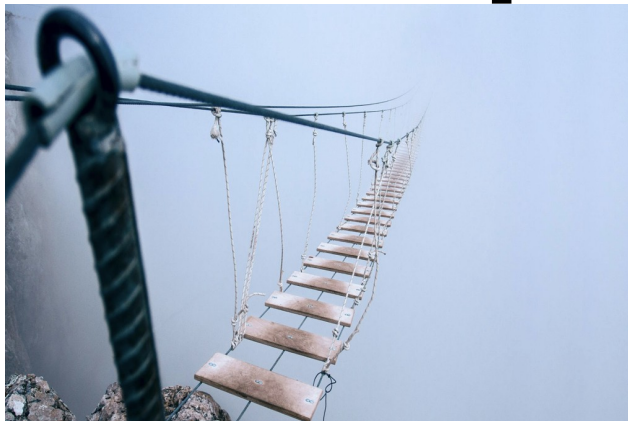




Quand Bercy se veut rassurant... ou pas !



« Les propos

G. DARMANIN reçoit actuellement les fédérations des Finances. Eu égard aux menaces qui pèsent sur la DGDDI, les questions concernant la Douane ont occupé une part non négligeable des échanges. Le ministre a tenu à se montrer rassurant sur certains points (Cf ci-dessous). Sur d'autres par contre, les choses semblent bel et bien « en marche ». Ceci ne nous rassure que très modérément à terme.

Voici les points principaux qui ont été évoqués :

☞ **Maintien de la branche SURV au sein de la Douane**

G. Darmanin est optimiste sur ce point. Pour lui, il n'y a pas vraiment de débat sur le sujet...

On aimerait bien pouvoir partager cet enthousiasme, surtout à moyen terme, ce qui n'est pas le cas.

D'ailleurs, quand le ministre nous dit que le patron local de la Douane ne sera pas le préfet, on serait tenté de rétorquer qu'en fait, c'est déjà (un peu) le cas et qu'en tout état de cause, les choses sont plus compliquées qu'il ne le dit.

☞ **Évolution branche OP/CO – recouvrement, missions fiscales, ...**

C'est sur ce point que les choses vont s'enclencher plus rapidement. L'État compte faire un « **ménage** » assez conséquent dans les **fiscalités**. En clair, une dizaine de « petites » taxes seraient supprimées chaque année. Par ailleurs, le transfert d'une partie des fiscalités douanières pourrait partir vers la DGFIP. Le ministre évoque la possibilité de transfert d'une partie des fiscalités douanières vers la DGFIP.

Même si cela n'a pas été lâché en clair, on nous prépare à une **unification du recouvrement** et du réseau comptable (sous l'égide de la DGFIP). Ça sent le roussi pour la Douane OPCO.

☞ **Orientations générales...**

Du côté de Bercy, on estime que les douaniers font beaucoup de choses qui ne sont pas ... douanières (?!). Il y aurait donc une redistribution des cartes. Serait mis en avant notamment l'accompagnement commercial.

De tout cela, on peut craindre qu'il ne subsiste que les centres d'expertise, les Services Grands Comptes (SGC) et quelques plateformes douanières.

Et on peut avoir des inquiétudes plus ou moins prononcées pour tout le reste ou presque.



Pour mémoire ...

Tout ceci s'inscrit dans le cadre de CAP 2022.

La prochaine étape de cette démarche sera un rapport remis fin mai, contenant une trentaine de propositions (concernant l'ensemble des services publics), suivi de nouvelles concertations avant un arbitrage du premier ministre, annoncé fin juin.

Il demeure possible que certaines propositions ne seront pas retenues par le Gouvernement. Les choses commenceront à se concrétiser dès le projet de loi de finances 2019.

Les maîtres mots seront « simplification » (à traduire souvent par « élagage » ...) et « contractualisation ».

Pour le second point, il s'agirait des perspectives d'évolution à un horizon de 4 ou 5 ans, notamment en ce qui concerne la gestion des effectifs.

Pour l'hôte de Bercy, la Douane serait en fait somme toute, peu concernée. Et, pour partie, protégée par le Brexit. Pour notre part, nous aurions une vision bien plus nuancée ! (Cf. ci-après)

Pour conclure

À notre sens, les dégâts sur le réseau OP/CO- AG seront pour le moins conséquents, quoiqu'on nous en dise. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que grâce au PSD, c'est un puissant mouvement de concentration qui s'est amorcé, notamment s'agissant du dédouanement et des fiscalités. Avec CAP 2022, voici en quelque sorte, la seconde étape.

Mission fiscale et recouvrement font partie de l'ADN douanier. Or, ceux-ci seront touchés par les mesures envisagées. Dès lors, c'est bien des changements notables qui s'amorcent pour la DGDDI dans son ensemble.

Même la SURV, sur le devenir de laquelle on se veut rassurant, pourrait plus ou moins rapidement se retrouver en ligne de mire. En effet, avec un ancrage Finances moins fort, elle sera en quelque sorte exposée nue et en plein vent. Dès lors, l'envie de redécoupage pourrait revenir à terme. Il y a bien sûr des opposants assez résolus (dont nous-mêmes !!), à Bercy, du côté du Parlement. Mais tout ceci ne représente pas une garantie absolue. S'agissant de la Douane, on a souvent pu constater que certains responsables peuvent militer pour des inepties de fort bel acabit !

La période étant agitée, le ministre a prévu de nous revoir d'ici un mois.

À suivre (de très près!)

Paris, le vendredi 4 mai 2018